

Édito

L'intelligence collective



Alors que nous arrivons à la moitié de ce débat, je ne peux que me réjouir de la participation qu'il suscite. Bien sûr, les avis et les points de vue divergent. Mais la richesse des contributions favorise ce que j'appelle l'intelligence collective des données et des situations.

Il a paru normal de donner pour commencer la parole aux représentants des exécutifs territoriaux. Parmi eux les avis sont divers : certains sont favorables alors que d'autres se disent « réservés » et attendent un complément d'informations pour arrêter leur position ou bien se déclarent d'ores et déjà défavorables. Puis au fil des réunions, nous avons entendu des personnes très hostiles ou d'autres qui pensent que ce projet présente un réel intérêt. Tous ces témoignages, et l'argumentation qui les nourrit, sont précieux à la fois pour la Commission, mais surtout, je le crois sincèrement, pour le maître d'ouvrage. Le débat n'est pas terminé. J'appelle donc tous ceux qui le souhaitent à prendre la parole aux réunions publiques, à déposer une contribution écrite sur le site internet de la CPDP ou encore à rédiger un « cahier d'acteur ». En résumé, il faut espérer que ce débat public et le projet qui s'y rapporte ne laisseront personne indifférent. Le débat est un moyen unique de mieux appréhender tous les aspects de ce projet à la faveur des réunions thématiques au cours desquelles l'information délivrée peut susciter questions et réactions. Le débat public permet aussi à ses acteurs, dans leur totalité, – maître d'ouvrage y compris –, de mieux se connaître. L'attention réciproque qu'ils sauront démontrer doit donner toute son efficacité au débat.

ALAIN OHREL
PRÉSIDENT DE LA CPDP



CPDP Terminal méthanier d'Antifer
20 cours La Fayette 76600 Le Havre
Tél./Fax : 02 35 19 23 30

LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER



Le débat sur le projet de terminal méthanier d'Antifer : des engagements différents mais une écoute partagée

Depuis le 15 septembre dernier, le débat public sur le projet de terminal méthanier d'Antifer est en cours. Animé par la Commission particulière du débat public, ce rendez-vous est un moment privilégié qui permet à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet d'aménagement. La participation du public est forte. Des positions souvent antagonistes s'expriment, mais chacun écoute et réagit aux propos entendus.

Une forte mobilisation

Le débat public mobilise les populations concernées. Coupon T, internet, contacts avec la commission, rédaction d'un cahier d'acteurs... les participations sont variées et constructives. Ceci se retrouve dans les rencontres publiques. Quatre réunions animées par la CPDP se sont déroulées au Havre, à Fécamp, Montivilliers et Criquetot l'Esneval. Elles ont rassemblé entre 150 et 350 participants. Prises de position, questions écrites ou orales, témoignages, expertises... ces rendez-vous ont permis à de nombreux participants de s'exprimer. Des réponses ont été apportées par Gaz de Normandie soit directement au cours du débat soit ultérieurement par écrit. Certains aspects qui n'ont pas été traités dans un premier temps sont désormais étudiés.

Des questions posées, des réponses attendues

La population concernée s'engage dans le débat et pose de nombreuses questions. Les sujets traitent le plus souvent des craintes et des risques qui pèsent sur la population locale, du maintien de la plage et, de manière générale, de la qualité de l'environnement. Parallèlement un débat plus global porte sur l'énergie dans notre pays. De nombreuses voix se sont élevées pour réclamer en particulier un investissement plus important sur les énergies renouvelables.

Le débat progresse

La Commission particulière du débat public a profité de cette première phase pour compléter la réflexion sur le projet. La présence d'experts sur les différents sujets traités a apporté un éclairage intéressant sur le dossier : réflexion de l'Etat et du CESR sur l'énergie en France et dans notre région, projets d'aménagement du territoire concerné... Des éclairages complémentaires ont été apportés à de multiples reprises par la salle soit par des acteurs de l'énergie ou portuaire du territoire concerné soit par des habitants qui présentaient leur vision du projet.

LE DÉBUT DU DÉBAT EN CHIFFRES

- 900 participants aux 4 premières réunions du débat
- 400 coupons T ont été adressés à la commission
- Plus de 50 questions écrites ont été posées lors de réunions publiques et plus de 50 sur Internet
- 3 cahiers d'acteurs réalisés et d'autres en cours de préparation



> le débat public et vous

Premières impressions

Le débat public, vu par... la Commission Particulière

Depuis deux mois, le projet est présenté, les associations, les élus et les citoyens réagissent et s'expriment. La Commission particulière a pour mission d'organiser et d'animer le débat. Quelles sont leurs premières impressions sur l'organisation du débat et la participation de chacun ?

BERNARD FÉRY



Je note une participation relativement nombreuse du public aux premières réunions. Les nombreux retours de cartes T et autres lettres envoyées à la CPDP montrent

aussi que le projet d'un terminal méthanier à Saint-Jouin Bruneval mobilise l'opinion. Visiblement, le public entend prendre complètement part au débat. La CPDP ne peut que s'en réjouir. En particulier, de nombreuses personnes ont déjà manifesté leurs positions. Aussi le débat aura-t-il pour tâche de faire expliciter ces avis et d'entrer dans la compréhension des arguments. Il pourra alors jouer son rôle qui est d'éclairer les décisions à venir sur un tel projet.

XAVIER DU PAYRAT



Je suis à la fois novice et le plus âgé de cette commission. Comme les « vieux villages » d'autrefois, j'observe pour essayer d'être utile.

Les deux premières réunions ont été animées. Tant mieux ! Comment attendre que les personnes directement concernées, les habitants de Saint-Jouin-Bruneval, n'aient aucune réaction ?

Entre la foire d'empoigne et le faux consensus, il reste à trouver la bonne formule pour l'expression des opinions de tous.

En revanche, pour parler franchement, j'ai été choqué d'entendre sifflets et huées lorsqu'ont été évoqués le développement nécessaire de l'activité économique et la création d'emplois. La commission peut aussi jouer un autre rôle utile. En plus des préoccupations évidentes : sécurité, maintien de l'accès à la plage, la commission doit également comprendre les

inquiétudes voire les angoisses des uns et des autres et faire en sorte que non seulement, il y soit répondu, mais encore que les problèmes posés, souvent très concrets, soient correctement pris en compte – si le maître d'ouvrage décide de poursuivre son projet – par les enquêtes publiques, autorisations et décisions administratives qui prendront le relais du débat.

Pour finir, si Dieu me prête vie, j'espère pouvoir suivre, lorsqu'il sera remis en état, le GR 21, le sentier de grande randonnée du Pays des Hautes Falaises, complétant ainsi les GR 20 et 22 que j'ai parcourus par le passé.

BÉNÉDICTE AGUILA



Après plusieurs réunions publiques, je constate que le débat se déroule dans un contexte pour le moins tendu et que certains avis s'expriment parfois avec beaucoup de

virulence.

Je pense qu'il serait bon de gagner en sérénité de façon à ce que le débat gagne en clarté.

GUSTAVE DEFRANCE



Ce débat public est riche, varié, tant par le nombre que par la qualité des contributions qui y sont apportées. Certes, les avis et les intérêts divergent mais le débat est l'unique

moyen de prendre la parole en amont d'une enquête publique.

Il est donc normal que les points de vue s'opposent et s'affrontent même parfois sur un sujet qui fait surgir beaucoup de passion. Chacun veut défendre sa vision et c'est pour la commission, un élément indispensable pour que ce débat révèle toute son utilité.

CARNET DE NOTES

Deux mois de débat c'est beaucoup d'échanges, de rencontres avec les acteurs et les partenaires du projet, de questions traitées, de nouvelles interrogations. Sur cette base, des premiers éléments ressortent du travail de la commission sur l'organisation du débat.

« La sécurité d'abord »

La présence de cuves de gaz à proximité d'un village inquiète fortement la population locale. Ces craintes se sont régulièrement exprimées tout au cours des échanges.

« Des échelles difficiles à maîtriser »

Le projet d'un port méthanier entraîne des questions sur des échelles très différentes. Il faut intégrer dans la réflexion aussi bien la dimension locale, départementale, régionale et internationale en matière de transport d'énergie. Chacun a sa propre échelle et cela n'est pas simple.

« Le profil de Gaz de Normandie »

Le maître d'ouvrage du projet est privé. Plusieurs questions ont été posées sur le capital de l'entreprise. La crainte exprimée est que la maîtrise de l'opération ne soit plus nationale.

« Quelle alternative énergétique ? »

Même si les caractéristiques environnementales du gaz ont été souvent soulignées, l'investissement dans les énergies renouvelables a été demandé à plusieurs reprises.

« Le gaz, énergie d'appoint ? »

Daniel Paul, député du Havre, a rappelé que les gisements connus en gaz représentent une consommation sur 60 ans. Qualifiant le gaz de produit noble, il estime qu'il ne doit être utilisé que dans les endroits où il n'existe pas d'alternative. Tout en soulignant que l'énergie ne doit pas être considérée comme un produit banal mais qu'il s'agit de quelque chose de vital.

« Le Conseil général réservé »

Didier Marie, président du Département de Seine-Maritime émet un avis réservé sur le sujet. Il estime que le projet n'offre pas les conditions nécessaires à un développement durable et qu'il ne correspond pas à une vision partagée par l'ensemble des acteurs locaux.

« Verbund et les énergies renouvelables »

Eric Pfeizer, représentant de Verbund (Actionnaire autrichien de Gaz De Normandie) a souligné que 85% de la production d'électricité de Verbund sont d'origine renouvelable. Il a par ailleurs expliqué que la diversification des ressources énergétiques était une question importante et nécessaire et que malgré cela, Verbund a décidé de se tourner vers le gaz naturel en le considérant comme une énergie transitoire qui viendrait en complément des nouvelles technologies renouvelables.

LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER



Les rencontres du débat public

Voici le calendrier du débat public

Vendredi 19 octobre > 18h00

Salle Michel Adam • Octeville

Mesure et nature du risque

Lundi 12 novembre > 18h00

Salle polyvalente • Saint Jouin-Bruneval

L'insertion dans l'environnement

Vendredi 16 novembre > 18h00

Salle Adolphe Boissaye • Étretat

Le tourisme et la pêche de plaisance

Lundi 26 novembre > 18h00

Salle Siroco • Saint Romain de Colbosc

La pose de gazoducs

Vendredi 14 décembre > 18h00

Centre Havrais de Commerce International • Le Havre

Réunion de synthèse



NOM, PRÉNOM

ADRESSE

TÉL

COURRIEL

Souhaite recevoir :

- le dossier de présentation du projet de terminal méthanier d'Antifer
- la synthèse du dossier de présentation du projet
- la note sur la maîtrise des risques
- les documents du débat, au fur et à mesure de leurs publications (journal du débat, cahiers d'acteurs)

QUESTIONS ET REMARQUES

Participez au débat public

www.debatpublic-antifer.org



Le projet de terminal méthanier à Antifer : vous avez la parole

Le débat public sur le projet de terminal méthanier à Antifer est en cours. Jusqu'au 14 décembre prochain, il offre la possibilité à tous de s'informer et de faire connaître son opinion.



Son organisation repose sur quelques principes :

→ **Aborder sans tabou l'opportunité et tous les aspects du projet :** techniques, financiers, environnementaux et d'aménagement. Les réunions en cours, les participations de chacun touchent de très nombreux domaines. Rien n'est éludé. Tous ces éléments seront intégrés dans le compte-rendu préparé par la commission.

→ **Permettre à chacun de s'exprimer : les particuliers, les professionnels, les associations et les élus des territoires concernés.**

Le débat public repose sur le principe républicain d'égalité. Chacun doit pouvoir s'informer et s'exprimer mais surtout contribuer à la réflexion commune. Cela peut se faire de manière très variée : de simples questions posées sur internet ou lors des rencontres publiques peuvent amener Gaz de Normandie à s'interroger sur ses propositions.

→ **Indépendance et équilibre**

La commission particulière du débat public tant dans l'esprit qu'en droit est une autorité indépendante. Elle ne prend pas parti, elle ne donne pas d'avis ou de recommandations sur le projet. En revanche, elle enregistre et diffuse les témoignages de chacun. Et dans trois mois, elle synthétisera l'ensemble des questions qui sont ressorties.

Comment s'informer sur les projets étudiés par Gaz de Normandie ?

En consultant sur le site ou en demandant les documents réalisés :

- le dossier de présentation du projet, la synthèse et la note sur la maîtrise des risques réalisés par Gaz de Normandie,
- les cahiers d'acteurs (sont déjà parus celui du Député Daniel Paul et ceux de la CRCI de Haute-Normandie et du Port du Havre),
- les contributions.

En participant aux réunions qui permettent de développer les différents thèmes de l'aménagement préparé.

En regardant le site internet de la commission :

www.debatpublic-antifer.org.

En visitant l'exposition permanente dans les locaux de la CPDP.

Comment participer au débat public ?

- en prenant la parole dans les réunions publiques, en posant vos questions ou en réagissant par des remarques écrites ou orales, sur le site internet,
- en proposant de réaliser un cahier d'acteurs,
- en écrivant à la commission pour vous exprimer.

LETTRE

M 20 g

Valable jusqu'au
19/12/2007



CPDP

TERMINAL METHANIER D ANTIFER
AUTORISATION 37462
76079 LE HAVRE CEDEX